## [Traduction]

M. Mazankowski: Monsieur le Président, je le répète, les négociations entre VIA Rail et les syndicats concernés se déroulent fort bien. Je peux garantir au député qu'on parviendra à conclure un accord satisfaisant les deux parties concernées.

## LES CHEMINS DE FER

### L'UTILITÉ DES CHEFS DE TRAINS DE MARCHANDISES

M. Les Benjamin (Regina-Ouest): Monsieur le Président, je voudrais également poser une question au ministre des Transports au sujet de l'évolution technologique dans l'industrie des transports et plus particulièrement du déraillement, à Petawawa, d'un autre train du CP transportant de l'acide sulfurique et du nitrate de soufre. Ce n'est que grâce au fait qu'un chef de train se trouvait dans le fourgon de queue que les pompiers ont été immédiatement informés du contenu et des précautions à prendre. Le ministre a-t-il besoin d'autres preuves de l'importance de placer des chefs de train dans les fourgons de queue des trains de marchandises, surtout lorsque ces trains transportent des produits dangeureux? Pourrait-il énoncer une politique selon laquelle la technologie ne serait utilisée que pour aider les employés à mieux accomplir leur travail?

L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports): Monsieur le Président, le député sait fort bien que la Commission canadienne des transports étudie à l'heure actuelle la possibilité de faire disparaître les fourgons de queue et qu'elle est sur le point de rendre une décision. Je suis persuadé qu'il ne voudrait pas que le ministre des Transports s'ingère dans les décisions prises par la Commission.

#### Des voix: Bravo!

M. Benjamin: Monsieur le Président, cela fait maintenant sept ministres des Transports que je vois défiler. Ils ont tous en commun de vouloir laisser les autres élaborer leur politique. Ils veulent toujours que ce soit la Commission canadienne des transports ou quelqu'un d'autre qui le fasse à leur place.

J'ai une autre question relevant de la compétence de son ministère, pourrait-il nous assurer qu'il élaborera une politique qui prévoira l'évolution technologique dans l'industrie maritime relevant de son ministère . . .

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. J'ai bien peur de ne pouvoir accepter qu'une question supplémentaire portant sur le transport maritime fasse suite à une question sur les chemins de fer. La parole est au député d'Athabasca.

#### LES PENSIONS

#### LA DÉVOLUTION ET LA TRANSFÉRABILITÉ DES PENSIONS PRIVÉES

M. Jack Shields (Athabasca): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre de la Santé nationale

## Questions orales

et du Bien-être social. Je me demande si le ministre pourrait nous dire où en sont les négociations avec les provinces relativement à la dévolution et à la transférabilité de pensions privées?

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bienêtre social): Monsieur le Président, je voudrais dire au député, comme il s'en souviendra, que les ministres des Finances se sont rencontrés pour discuter du Régime de pensions du Canada. En ce qui a trait aux réunions avec les provinces sur les deux questions qu'il a soulevées, la date de ces réunions n'a pas été établie et elles n'ont pas encore eu lieu.

M. Benjamin: Monsieur le Président, je voudrais poser une question supplémentaire.

M. le Président: Le député de Regina-Ouest a-t-il une question supplémentaire au sujet de la politique ferroviaire?

M. Benjamin: Monsieur le Président, mes questions au ministre des Transports portaient sur l'évolution technologique dans l'industrie des transports. L'une portait sur les chemins de fer et l'autre, sur le transport maritime.

M. le Président: Je dois comprendre alors que le député n'a pas d'autres questions au sujet de la politique ferroviaire. La parole est au député de Glengarry-Prescott-Russell.

#### L'ADMINISTRATION

# LA NOMINATION À LA COMMISSION DU TEXTILE ET DU VÊTEMENT

M. Don Boudria (Glengarry-Prescott-Russell): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Si l'on en croit le numéro du 16 février du Citizen d'Ottawa, M. William Hawkins, collecteur de fonds conservateur, interrogé alors au sujet de sa nomination à la Commission du textile et du vêtement, aurait déclaré qu'il ignorait tout de sa nomination à la Commission, qu'il ne se sentait pas compétent et qu'il ne connaissait rien au textile. Le vice-premier ministre pourrait-il nous dire comment il peut concilier cette nomination avec l'engagement qu'a pris le 16 juillet dernier le premier ministre lorsqu'il a déclaré:

Avec nous, tous les Canadiens pourront compter sur une plus grande impartialité, sur une meilleure représentation et sur une plus grande justice.

Le vice-premier ministre n'est-il pas d'accord pour dire qu'il ne s'agit rien de moins que d'une supercherie, d'une tromperie et d'une imposture pour reprendre des termes qui ont déjà été utilisés?

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, je ne suis pas versé dans l'industrie textile, mais je suis persuadé que tous ceux qui sont choisis pour des nominations sont des gens de qualité, honnêtes et intègres qui assumeront leurs responsabilités dans la plus pure tradition du Canada.